

██████████
████████████████████
████████████████████

À Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : enquête publique projet « voie de la Soule » du département 64 – impacts pour les personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, je viens vous signifier mon opposition au projet mis à l'enquête.

Celui-ci n'a fait l'objet d'aucune réunion publique par le département pour nous présenter le projet (plans , dialogues avec riverains et propriétaires concernés) ainsi que demander l'avis aux personnes impactées. Toutes les décisions ont été prises dans les bureaux du département sans même se soucier de l'impact et des avis de chacun.

Le département a décider d'instaurer des contre-allées , murs de sécurité mais l'accès pompier et des engins de lutte contre l'incendie n'a pas été prise en compte ainsi que les nécessités d'accès pour les personnes handicapées et celles à mobilité réduite.

Je fais partie de ces personnes concernées, pour lesquelles la transformation de l'ancienne voie ferrée en voie verte serait beaucoup plus intéressantes.

Actuellement, le seul endroit pour profiter d'un joli contexte dans les environs se trouve à environ 11 kilomètres , soit 15minutes en voiture (d'après google), il s'agit du Parcours Santé à Gotein Libarrenx mais celui-ci n'est pas praticable par les gens qui, comme moi, sont à mobilité réduite.

On peut lire sur le site internet ([Parcours santé - Parcours de santé à GOTEIN-LIBARRENX \(64\) \(tourisme64.com\)](http://Parcours_santé_-_Parcours_de_santé_à_GOTEIN-LIBARRENX_(64)_tourisme64.com))

« Il dispose d'un parcours de santé pour les grands et de divers jeux pour les enfants ainsi que de tables de pique-nique. »

ce lieu, n'est donc pas accessible par les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, marcheur, déambulateur, ...).

Il serait peut être plus intéressant d'aménager l'ancienne voie ferrée en voie verte que tous pourraient utilisé comme une voie verte pour passer un bon moment, se retrouver, faire une balade, s'asseoir sous les arbres pour reprendre des forces avant de reprendre le parcours qui serait accessible à tous car aujourd'hui que propose-t-on aux personnes à mobilité réduite ? Sommes-nous condamnés à rester chez nous parce que notre handicap ne nous permet pas d'accéder à certains endroits et de profiter de beaux paysages ?

Quelle solution proposez-vous, à ces personnes qui comme moi souffrent de leur handicap ? N'y a-t-il pas une solution pour les intégrer avec les autres ? Sommes nous obligés à rester enfermés à la maison alors qu'il y aurait une possibilité d'aménager un endroit pour qu'on puisse profiter de la nature avec tout le monde ?

De plus, cet aménagement pourrait être sécurisé pour les utilisateurs, car à l'égard des engins motorisés, tout le monde pourrait circuler tranquillement sans avoir peur de se faire bousculer , les petits comme les grands pourraient profiter de cet endroit pour passer un bon moment.

Comment comprendre qu'on propose la mise en œuvre de « la voie de la Soule » plutôt que la mise en œuvre de la Voie Verte prévue au Plan Vélo du département ?

En conclusion, le **projet m'intéresse pas**, il est **obsolète**.

Cela serait plus logique et judicieux de sécuriser l'actuelle RD11 car la route actuelle serait assez large pour accueillir :

- trottoirs
- ralentisseurs
- chicanes
- zones de stockage

Notre projet alternatif serait peut être moins coûteux pour le département et l'accessibilité et la sécurité seraient maintenus dans les villages concernés (Abense de Bas et Espes Undurein).

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur , l'expression de mes salutations.

Cindy FERREIRA SANTOS

